

**FLUX DE CAPITAUX ÉTRANGERS PRIVÉS
DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT :
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR
L'ANALYSE ET L'ÉLABORATION DE POLITIQUES**

Document de projet de la phase 2
Résumé exécutif

1^{er} janvier 2003-30 juin 2006

Development Finance International
et

Centre d'études monétaires latino-américaines (CEMLA)
Institut de gestion macroéconomique et financière
pour l'Afrique orientale et australe (MEFMI)
Institut ouest-africain de gestion financière et économique (WAIFEM)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. But et objectifs généraux

Ce projet, qui se fonde sur les résultats positifs d'un examen indépendant, élargit un programme pilote qui a aidé huit pays à développer leurs capacités de suivi et d'analyse des capitaux privés étrangers. Il apportera, selon le scénario budgétaire optimiste, jusqu'à 8,1 millions de dollars américains (dont jusqu'à 1,3 millions de dollars américains en provenance des pays participants) entre janvier 2003 et juin 2006, à un projet de renforcement des capacités d'analyse des flux de capitaux étrangers privés (PRC CEP) qui a pour but global de permettre à entre 9 et 14 gouvernements de développer des capacités indépendantes et viables de suivi et d'analyse des effets des flux de capitaux privés étrangers sur leurs économies. Toutefois, les financements confirmés actuels sont indiqués dans le budget de base, selon lequel il est plus probable que neuf gouvernements seulement en bénéficieront, ce qui coûtera 5,4 millions de dollars américains (dont 1 million de dollars américains en provenance des pays participants). Il sera procédé au transfert de trois manières, au moyen de trois éléments du projet :

- **renforcement des capacités nationales** : consolider les capacités déjà créées dans les institutions de huit pays en veillant à ce qu'il existe une expertise nationale suffisante pour diriger et organiser une formation interne, élargir ces capacités à d'autres pays et améliorer la méthodologie par le biais de l'échange d'informations avec 49 autres pays ;
- **renforcement de la capacité régionale** : décentraliser la mise en œuvre de l'assistance à la formation, au conseil et à la représentation en matière de capitaux étrangers privés vers des centres d'excellence régionaux, gérés par les pays eux-mêmes ;
- **sensibilisation** : sensibiliser, au niveau national, régional et international, aux initiatives et questions de suivi et d'analyse des capitaux privés étrangers en prônant les leçons politiques et la convergence régionale vers des méthodologies communes de suivi et d'analyse.

2. Domaines d'intervention

L'accent portera avant tout sur le suivi et l'analyse des stocks et flux de capitaux privés étrangers et de la dette extérieure du secteur privé. Comme dans la phase pilote, les éléments suivants seront inclus :

1. réalisation d'enquête et utilisation d'autres modes de collecte des **données quantitatives** sur les capitaux étrangers privés, pour se conformer aux codes et normes internationaux comme le Système général de diffusion des données (SGDD) et la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD), la 5^{ème} édition du Manuel de la balance des paiements (MBP5), le Système de comptes nationaux (SCN) et la publication « Statistiques de la dette extérieure : guide pour les statisticiens et les utilisateurs » ;
2. réalisation d'enquêtes et amélioration d'autres méthodes de collecte de **données qualitatives** sur les facteurs influençant les décisions des fournisseurs de capitaux privés, et leur impact sur la réduction de la pauvreté ;
3. analyse des résultats à des fins d'élaboration de politiques au moyen de **rapports analytiques** sur les flux de capitaux privés et leurs implications pour la politique économique.

Toutefois, comme l'ont demandé les pays dans l'atelier international de la phase 1 et les propositions nationales pour la phase 2, la phase 2 insistera davantage sur la collecte

d'informations sur la viabilité des capitaux étrangers privés et son analyse, et sur sa contribution à la réduction de la pauvreté au moyen des politiques de responsabilité sociale des entreprises.

3. Méthodologie/résultats

Le soutien accordé dans le cadre du programme inclura les éléments suivants :

- évaluation initiale exhaustive des méthodes de suivi et d'analyse (y compris les enquêtes et les mécanismes hors enquêtes), les structures institutionnelles et juridiques, la coordination avec les initiatives statistiques et analytiques plus larges, et la demande des pays d'améliorer les méthodes au moyen de **missions d'évaluation de la demande** ;
- établissement ou renforcement des **groupes de travail nationaux** pour la gestion/mise en œuvre du projet, en définissant clairement dans des protocoles d'accord les responsabilités des agences participantes et la coordination complète avec les initiatives statistiques et analytiques plus larges ;
- formation directe des personnels du secteur public au moyen d'un maximum de **35 ateliers de formation nationaux** concernant 600 à 700 fonctionnaires ;
- **campagnes ciblées de sensibilisation et de formation du secteur privé**, pour mobiliser les réponses du secteur privé aux demandes de données et pour impliquer les associations du secteur privé dans la mise en œuvre ;
- **1 ou 2** (le nombre dépend du financement) **ateliers de formation des formateurs** d'ici décembre 2004 pour augmenter à 35 le nombre des formateurs régionaux, et adaptation accrue des matériels de formation aux besoins des pays ;
- **2 ateliers régionaux** en Afrique francophone et en Amérique latine pour comparer les méthodologies et explorer les perspectives d'élargissement du projet dans ces régions ;
- **1 ou 2** (le nombre dépend du financement) **séminaires internationaux** pour encourager l'échange d'informations sur la meilleure pratique et la coordination de l'assistance future entre les pays participants, les organisations internationales et régionales et les donateurs ; et pour prôner les conclusions politiques auprès des décideurs régionaux ;
- augmentation de la **pression aux niveaux national, régional et international** pour présenter les conclusions politiques aux décideurs principaux et au secteur privé, et pour sensibiliser les décideurs à l'importance du renforcement et de l'utilisation de la capacité nationale pour la gestion des flux de capitaux privés ;
- **missions de suivi à réponse rapide et assistance technique à distance** pour assurer un soutien exhaustif lors de la création de groupes de travail nationaux, du développement de registres de sources de collecte de données, de l'amélioration des questionnaires, de l'apport d'une formation détaillée et d'une sensibilisation ciblée, et de l'adaptation des méthodologies de mise en œuvre et d'analyse aux besoins des pays ;
- série de **produits d'information et de savoir** conçus pour diffuser largement les meilleures pratiques en matière de méthodologie et les résultats des analyses. Parmi ces produits, citons notamment un site Internet comportant des pages de ressources techniques pour les analystes des capitaux étrangers, un bulletin trimestriel et des publications reprenant les meilleures pratiques et résultats de la recherche ;
- (sous réserve de la disponibilité d'un financement) **réseau d'enseignement à distance** pilote pour le suivi et l'analyse des capitaux privés, en liaison avec les programmes de formation de formateurs de ses partenaires régionaux et en coopération avec les organisations internationales/régionales.

4. Propriété et viabilité par la décentralisation

- Toutes les interventions du projet seront **inspirées par la « demande effective »** des pays participants, dans une action réciproque en réponse aux efforts des pouvoirs publics de

renforcer et d'utiliser leur propre capacité nationale, l'intensité du soutien diminuant au fil du temps à mesure que les pouvoirs publics améliorent leur propre capacité.

- Toutes les interventions seront **adaptées** pour ce qui est de leur forme et des sujets couverts, pour répondre aux besoins de chaque pays.
- **Partenariat avec les pays en développement et décentralisation vers ces régions.** Ce partenariat et cette décentralisation comprendront :
 - Pour les **pays**, l'établissement (sur la base des évaluations participatives de leur capacité) de leurs propres structures viables de coordination du suivi et de l'analyse, la direction de leurs propres programmes de formation dans lequel des experts nationaux formeront leurs collègues, et l'apport de contributions financières majeures et croissantes.
 - Pour les **organisations régionales partenaires** (OR) (le CEMLA pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; le MEFMI pour l'Afrique orientale et australe ; le WAIFEM pour l'Afrique occidentale anglophone, l'établissement d'un Comité éditorial commun pour les produits d'information et de savoir, qui assumera progressivement la responsabilité de la direction du projet, de l'organisation et administration des séances et missions de formation régionales (et nationales en cas de besoin) et de l'apport de conseils et d'un soutien à distance pour la mise en œuvre.

5. Structures de direction et de mise en œuvre

- La **direction** du programme sera assurée par les organisations de mise en œuvre, qui discuteront de la mise en œuvre du programme et feront leur rapport aux hauts fonctionnaires représentant quatre pays participants et aux donateurs. Ces réunions se tiendront tous les six mois, en même temps que les réunions de gouvernance du Programme de renforcement des capacités en analyse de la dette et stratégie du développement des pays pauvres très endettés (PRC PPTTE), pour définir les programmes de travail, les budgets et les méthodologies à partir des évaluations de la capacité des pays et des OR. Entre ces réunions, DFI et les organisations régionales dirigeront conjointement le programme au moyen de communications à longue distance.
- Cette structure de gouvernance sera assistée des **conseils des organisations internationales** (discussions annuelles avec les institutions de Bretton Woods et échange d'informations avec le Secrétariat du Commonwealth, l'OCDE et la CNUCED) et d'un échange d'informations avec les organisations régionales (COMESA, CAE, CDAA, UEMOA, IMAO, etc.) lors des séminaires internationaux. Les organisations internationales feront également des rapports sur leurs propres programmes afin d'assurer l'entière coordination et assistance avec le programme.
- **Agences d'exécution** : l'assistance à la formation, l'analyse et la représentation des pays sera progressivement transférée d'un bureau central à but non lucratif (Development Finance International) aux organisations régionales (CEMLA, MEFMI et WAIFEM).
- Les **mécanismes exhaustifs de communication et d'évaluation** seront progressivement décentralisés vers les organisations régionales partenaires. Ils comprennent des rapports d'avancement réguliers des pays à leurs partenaires de mise en œuvre, des rapports de fin de mission et d'atelier, des rapports semestriels aux donateurs, des évaluations participatives de la capacité dans les pays et les organisations régionales, et une évaluation indépendante qui commencera courant 2005. Le projet pourra également s'appuyer sur les leçons tirées d'un examen de la viabilité financière des organisations régionales réalisé par le PRC PPTTE en 2003.

6. Risques, imprévus et viabilité

Les mesures qui suivent réduiront les risques qui pèsent sur la viabilité du programme :

- la pression par et pour les décideurs politiques au niveau national, régional et international augmentera le degré d'engagement de la classe politique à utiliser la capacité nationale plutôt que l'assistance technique, et à modifier les séries de données et les politiques sur le fondement des conclusions du projet ;
- la pression sur le secteur privé et sa plus grande participation augmentera la sensibilité à l'utilité des statistiques et de l'analyse, et améliorera leur propension à donner des informations en vue de l'élaboration de politiques ;
- l'intensification de la coordination avec les donateurs transformera les offres d'assistance technique en assistance au renforcement des capacités pour consolider les structures nationales ;
- l'intensification de la coordination avec le FMI et d'autres compilateurs internationaux de données assurera l'amélioration de la qualité des séries de données nationales et internationales, et renseignera la conception et la mise en œuvre des normes de diffusion des données au moyen des expériences des pays en développement ;
- l'intensification de la coordination avec les autres fournisseurs de formation assurera la coordination de la formation et du développement de logiciels en matière de balance des paiements et de dette extérieure du secteur privé (DESP) ;
- l'assistance intensive aux pays surmontera les problèmes institutionnels, les changements de gouvernement, la rotation du personnel et les faibles taux de réponse du secteur privé ;
- la méthodologie souple continuera à adapter les interventions aux évolutions cruciales des entrées/sorties de capitaux et aux questions politiques clés de chaque pays ;
- l'intensification des efforts de transfert aux partenaires régionaux (désignation d'homologues, formation à la gestion de projet) surmontera les risques de décentralisation aux OR ;
- la décentralisation progressive aux équipes nationales assurera la gestion de projet fiable et le développement de mécanismes exhaustifs de communication et d'évaluation, ainsi que l'entière coordination avec les programmes statistiques et analytiques plus larges ;
- la participation des pays aux organisations régionales et leur engagement envers les programmes à long terme amélioreront la viabilité à long terme ;
- l'évaluation du projet analysera la viabilité institutionnelle et financière à long terme.

7. Budget et sources de financement

Pour pouvoir assurer le développement d'une capacité entièrement viable dans les pays participants, le besoin de financement idéal de la phase 2 est de 8 138 024 de dollars américains. Sur ce montant, 1 299 623 de dollars américains pourraient être apportés par les pays en développement participants, aussi 6 838 401 sont-ils recherchés auprès des donateurs. En janvier 2003, les indications de fonds s'élevaient à 5 396 513 de dollars américains, dont 1 058 112 de dollars américains viendraient des pays et 4 338 401 de dollars américains des donateurs.

Le document de projet présente donc deux scénarios de programme de travail et de budget. Le scénario de base présente un programme fondé sur les indications de financement actuelles, qui seraient le minimum nécessaire pour exécuter un programme viable pour neuf pays. Le scénario optimiste indique le budget et le programme de travail nécessaires pour un programme entièrement viable qui pourrait aider jusqu'à 14 pays et pour offrir une plus grande assistance à la formation des formateurs, à l'enseignement à distance, à l'échange d'information interrégional et à d'autres aspects clés que l'on estime essentiels à la viabilité à long terme du transfert aux régions des pays en développement. Des discussions sont en cours avec des donateurs supplémentaires pour combler le déficit de financement restant au moyen de fonds de base ou nationaux.

Suivi et analyse des flux de capitaux privés vers les pays en développement : renforcement des capacités pour l'analyse et l'élaboration de politiques de politiques